

2024
-
2025

Groupement Hospitalier de Territoire
Grand Paris Nord-Est

Aulnay-sous-Bois - Le Raincy-Montfermeil - Montreuil



Livret d'accueil



CONTACT

Secrétariat du LS Med

01 49 20 30 75 - ag.lsmmed.ght.gpne@gmail.com

PRÉFACE



GHTGPNE

COMITÉ DE DIRECTION
Mme P. BONNEFOY (Directeur référent)
Dr JM. DAUCHOT (Co-responsable)
Dr H. SAAL (Responsable)
Email : ag.lsmmed.ght.gpne@gmail.com

COMITÉ PÉDAGOGIQUE
Dr A. AYACHI (Co-responsable)
Dr H. SAAL (Responsable)

FORMATEURS ET FORMATRICES
Filière Anesthésie
Dr C. BAILLARD (PH Anesthésie)*

Filière AVC
Dr F. RENAI (PH Urgences Polyvalentes)*

Filière Cardiologie
Dr A. CHAIB (PH Cardiologie) *

Filière Gynéco-Obstétrique
Dr B. RENEVIER (PH Gynéco-obstétrique) *

Filière IOA
Dr F. RENAI (PH Urgences Polyvalentes)*

Filière Pharmacie et Hygiène
Dr JM. DAUCHOT (PH Pharmacie)*

Filière Plan Blanc
Dr H. SAAL (PH Urgences Polyvalentes) *

Filière Réanimation et Urgences Adultes
Dr H. SAAL (PH Urgences Polyvalentes) *
Mme C. RONGIONE (DE Réanimation Polyvalente) *

Filière Réanimation Néonatale
Dr A. AYACHI (PH SAMU/SMUR Pédiatrique 93) *
Dr A. TURQUI (PH SMUR Pédiatrique 93)

Filière Transfusion et Accidents Transfusionnels
Dr A. HAMDJ (PH Réanimation Polyvalente) *

Filière Urgences Pédiatriques
Dr A. AYACHI (PH SAMU/SMUR Pédiatrique 93)*
Dr M. MAZEGHRANE (PH Pédiatrie et Urgences Pédiatriques)

AFGSU
Mme C. ROZIER (Cadre supérieur de santé) *
Dr H. SAAL (PH Urgences Polyvalentes) *

(*) responsable de filière

Mise à jour : octobre 2024

Tout professionnel de santé en devenir ou diplômé a un droit de formation tout au long de sa carrière. Ainsi, et conformément au « **Guide de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé** » (HAS) concernant l'enseignement par la simulation, le centre hospitalier intercommunal (CHI) André Grégoire de Montreuil s'est doté d'un laboratoire de simulation médicale.

Il contribue à former toute personne en formation initiale et en formation continue.

Il est implanté dans les locaux de l'hôpital, où un espace dédié lui est consacré. Son fonctionnement courant est assuré par le responsable et le coresponsable, en concertation avec le directeur référent.

Nous avons à cœur de former tous les apprenants avec bienveillance, écoute et sans jugement. Notre expertise est la formation pluri et interprofessionnelle. Lors de nos sessions de formations, nous formons des équipes composées d'étudiants en médecine, en soins infirmiers, des étudiants IADE, des étudiants aides-soignants, des étudiants en maïeutique.

Afin d'assurer des formations de qualité, nous disposons de 8 mannequins haute-fidélité, de 5 mannequins de formation procédurale et de 3 salles de simulation permettant l'élaboration de simulation en salle de déchocage du SAU, au bloc opératoire, en salle de naissance, en chambre d'hospitalisation, en réanimation néonatale.

Chaque session de formation est évaluée par les apprenants par le remplissage du questionnaire de satisfaction. Les appréciations sur l'atelier, les formateurs, les acquisitions font l'objet d'une synthèse transmise aux formateurs. Elle nous permet de nous engager dans une démarche qualité en améliorant nos prestations.

Une attestation de suivi de la formation est émise pour chaque apprenant.

Nous vous souhaitons une excellente formation qui, nous en sommes sûrs, vous ravira.

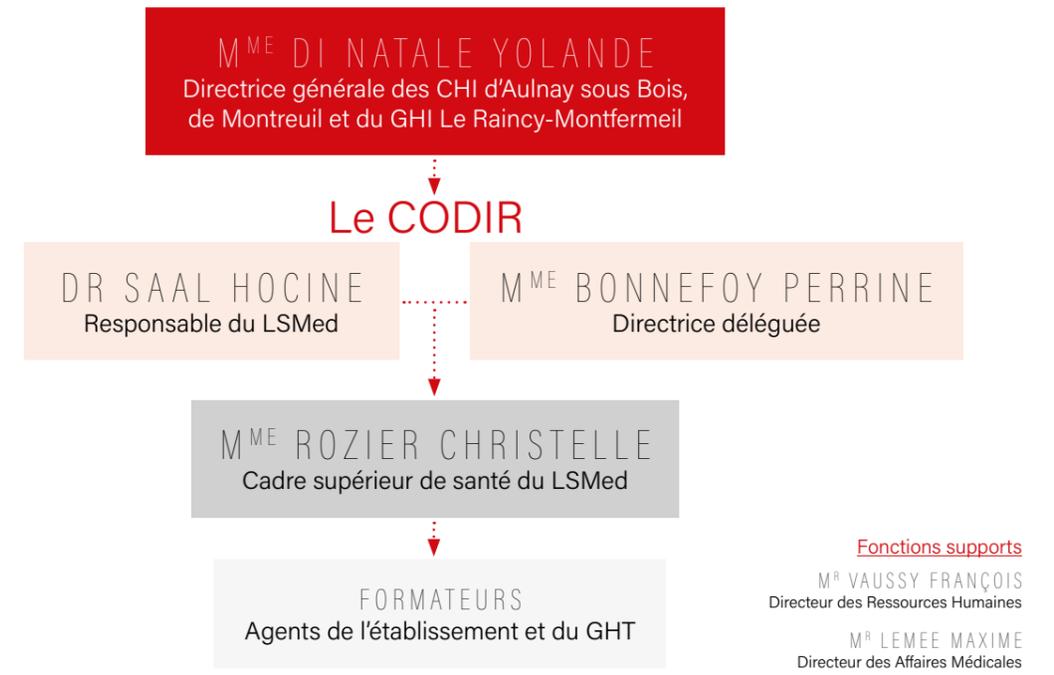
SOMMAIRE

- ORGANIGRAMME FONCTIONNEL 5
- PLAN D'ACCÈS 5

- LE LSMED 6-7
- LES FILIÈRES DE FORMATION 8-15
 - 12 filières de formation 9
 - Actions de formation en 2023..... 10-11
 - Zoom sur 2 actions de formation..... 12-14
 - Les apprenants 15
- LES ACTIONS HORS LABO 16-19
 - Journée internationale de l'arrêt cardiaque..... 17
 - Semaine de sécurité des patients..... 19
- LES PROJETS À VENIR 20-21
 - Certification Qualiopi..... 21
 - Création de programme spécifique 21

- LES ANNEXES 22-26
 - Le règlement intérieur..... 22-24
 - Les conditions générales de vente 25
 - Le bulletin d'inscription..... 26

ORGANIGRAMME FONCTIONNEL



PLAN D'ACCÈS

CHI ANDRÉ GRÉGOIRE
56 Boulevard de la Boissière -
93100 Montreuil



MOYENS D'ACCÈS

En métro :

Ligne 9 : station Mairie de Montreuil puis bus 129

Ligne 11 : station Montreuil - Hôpital

En bus :

Lignes 301, 129, 545

Titus1 - arrêt Hôpital Intercommunal

ACCÉDER À L'HÔPITAL PAR LA ROUTE

En venant de Paris :

à 2 km du bd Périphérique

à 500 m de l'autoroute A3 (sortie « Romainville/Montreuil »)

à 500 m de l'autoroute A86 (sortie « La Boissière »)

DÉVELOPPER UNE CULTURE DE SÉCURITÉ AU BÉNÉFICE DU PATIENT ET DES PROFESSIONNELS



Le LSMed

LE LABORATOIRE DE SIMULATION MÉDICALE EST UNE UNITÉ FONCTIONNELLE DESTINÉE À LA **FORMATION INITIALE ET CONTINUE** DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ.

L'apprentissage par la simulation est une méthode indispensable et performante tant en formation initiale qu'en formation continue pour tous les professionnels de santé. La simulation contribue à la qualité et à la sécurité des soins.



LA SIMULATION, C'EST...

- apprendre les gestes techniques afin de les reproduire en toute confiance en situations réelles
- s'entraîner en équipe, sans prendre de risques
- s'autoévaluer et se faire évaluer pour prendre conscience de nos acquisitions...
- une expérience enrichissante qui rend les apprenants heureux !



LE COMITÉ DE PILOTAGE (COPI)

Il a un rôle dans la gestion des ressources humaines, la gestion financière du LSMed, le bon fonctionnement du LSMed, l'organisation des plannings de formation, la promotion de la recherche de partenariats externes pour la formation, l'évaluation annuelle du fonctionnement du LSMed.



LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE

Il a un rôle dans l'élaboration des programmes annuels de formation, du contenu des sessions de formation, des maquettes pédagogiques, des programmes DPC. Ses membres assurent l'enseignement lors des sessions de simulation. Il valide l'intervention d'enseignants extérieurs et évalue annuellement le bilan de formation.



NOTRE LABO, C'EST...

- des salles dédiées pour d'innombrables scénarios
 - des mannequins haute fidélité
 - du matériel audio et vidéo
 - des formateurs formés à l'enseignement par la simulation
- Une satisfaction globale proche de l'excellence.



Les filières de formation

DÉVELOPPER DES PROGRAMMES DE FORMATION CONTINUE DESTINÉS AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

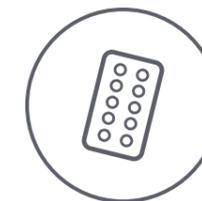
12 FILIÈRES DE FORMATION EN COURS ET À VENIR



Anesthésie



AVC



Pharmacie



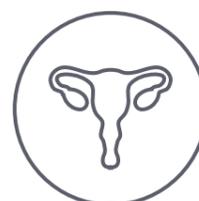
Cardiologie



Gestes et soins d'urgence AFGSU



Plan blanc



Gynéco-obstétrique



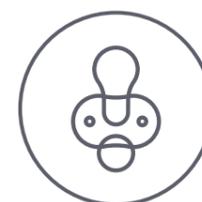
IOA



Réanimation néonatale



Réanimation et Urgences adultes



Urgences pédiatriques



Transfusion et accidents transfusionnels

ACTIONS DE FORMATION

EN 2023

Réanimation du nouveau-né en salle de naissances

55 PARTICIPANTS
6 SESSIONS

Réanimation adulte - Gestion de crise en réanimation

9 PARTICIPANTS
1 SESSION

Examen clinique gynécologique et prise en charge des patientes aux urgences gynécologiques

16 PARTICIPANTS
2 SESSIONS

Situations critiques en salle de naissance

13 PARTICIPANTS
2 SESSIONS

Prise en charge des urgences obstétriques

25 PARTICIPANTS
3 SESSIONS

AFGSU - Niveau 1

23 PARTICIPANTS
3 SESSIONS

AFGSU - Niveau 2

77 PARTICIPANTS
8 SESSIONS

AFGSU - Recyclage Niveau 2

3 PARTICIPANTS
2 SESSIONS

Atelier IOT

9 PARTICIPANTS
1 SESSION

Situations critiques au bloc et SSPI

40 PARTICIPANTS
5 SESSIONS

Lecture ECG

1 PARTICIPANT
1 SESSION

Simulation entrée dans les nouvelles urgences

35 PARTICIPANTS
9 SESSIONS

Prise en charge en équipe de l'ACR chez l'adulte en formation initiale

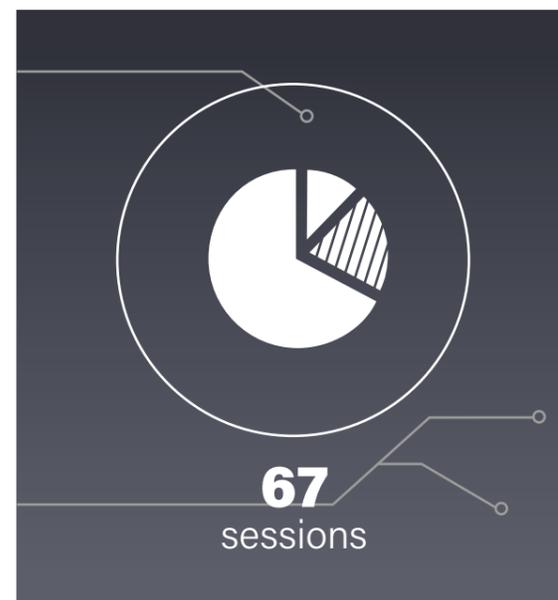
143 PARTICIPANTS
16 SESSIONS

10

11

Convention
EIADE
IFITS

Convention
NEF



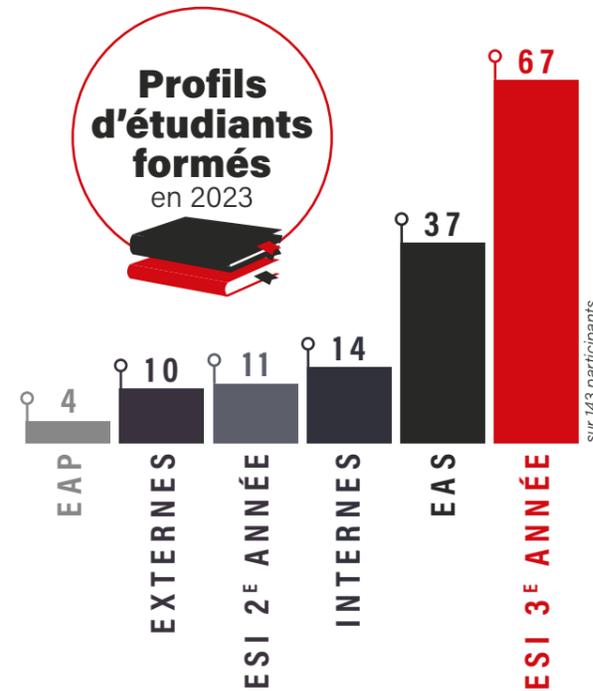
ZOOM SUR 2 ACTIONS DE FORMATION

Prise en charge en équipe de l'ACR chez l'adulte en formation initiale

143 PARTICIPANTS
16 SESSIONS

Cette formation « initiale »
s'adresse aux étudiants :

- Infirmiers de 3^e année (en priorité) et 2^e année
- Aides-soignants
- Auxiliaires de puériculture
- Internes
- Externes



Points positifs des formateurs

- Formatrices très accueillantes
- Bienveillance +++ et sans jugement
- Très à l'écoute
- Formatrices au top !
- Excellentes et explicites
- Information très claire
- Très bonne pédagogie des intervenants
- Formatrices disponibles et très professionnelles
- Maîtrise du sujet
- Instructions claires
- Personnel de qualité, au niveau
- Formateurs disponibles
- Formatrices nous mettent bien à l'aise
- Ne changez pas d'équipe

Points positifs des ateliers

- Formation très intéressante
- Formation enrichissante et permet une remise à jour malgré l'AFGSU
- Formation très pédagogique qui se rapproche beaucoup de la réalité
- Très bonne simulation
- Formation ludique
- Très bon exercice permettant de relever les points à améliorer dans les situations urgence
- Echanges avec les futurs médecins
- Simulation pertinente
- Bon support pédagogique
- Bon atelier et très utile afin de remobiliser les connaissances
- Expérience enrichissante
- Bonne dynamique de groupe
- Simulation crédible et très utile
- Atelier interactif intéressant et réaliste
- Mise en situation excellente et bon débriefing

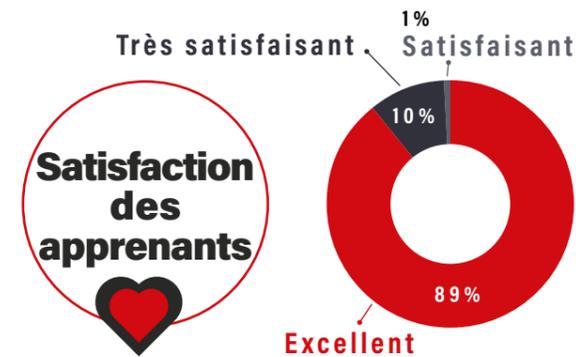
Évaluation de la formation

Connaissances avant la formation

Note (/10)	4	5	6	7
Nombre d'étudiants	17	33	36	24

Connaissances après la formation

Note (/10)	8	9	10
Nombre d'étudiants	49	58	27



Formation aux Gestes et soins d'urgence (AFGSU)

103 PARTICIPANTS
16 SESSIONS



14

Fonctions des agents formés

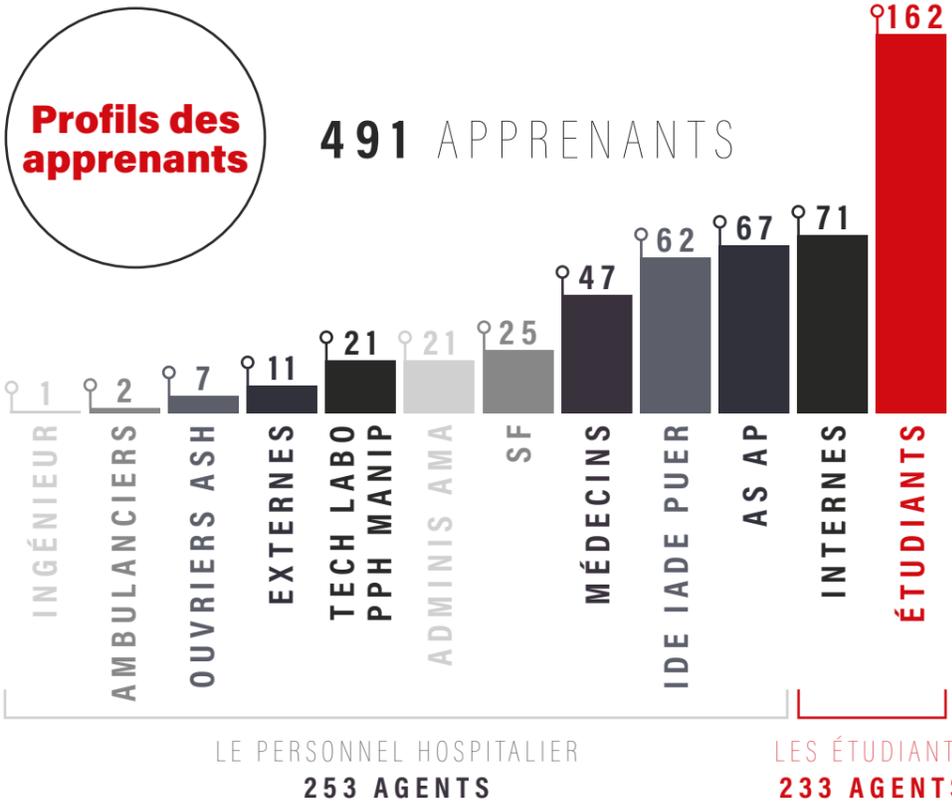


Points forts

- La formation a été constructive. Bonne expérience.
- RAS. Formation adéquate. Formateur au top.
- Très bonne formation. Dommage d'attendre tous les 4 ans.
- Très bien.
- Bravo. Très bon pédagogue. Merci pour la formation.
- Très bien. Formateur qui connaît très bien son sujet. Merci.
- Super. Merci.
- Parfait.

DÉVELOPPER L'INTERDISCIPLINARITÉ ET L'INTER PROFESSIONNALITÉ

LES APPRENANTS



15



TOUS LES APPRENANTS SONT RAVIS DES FORMATIONS DISPENSÉES. ILS RESSORTENT AVEC UNE CONFIANCE EN EUX RENFORCÉE

PROMOUVOIR LA FORMATION
MÉDICALE ET PARAMÉDICALE
EN UTILISANT LA SIMULATION

Les actions hors labo

JOURNÉE INTERNATIONALE DE L'ARRÊT CARDIAQUE

Le 16 octobre de chaque année, des pays du monde entier soulignent ensemble la campagne mondiale **Réanimer un coeur (World Restart a Heart Day)** : sensibiliser à l'importance de la réanimation cardiorespiratoire et de la défibrillation par la population.

L'international Liaison Committee on Resuscitation (ILCOR), dirige l'initiative depuis 2018 avec son slogan : **« tous les citoyens du monde peuvent sauver une vie »**.

Pour la première fois, le LSMed a mené une action de sensibilisation à la reconnaissance de l'arrêt cardiaque, à la réalisation des gestes d'urgence et à l'utilisation d'un DAE (Défibrillateur Automatisé Externe) à destination du grand public et du personnel hospitalier tous grades confondus.



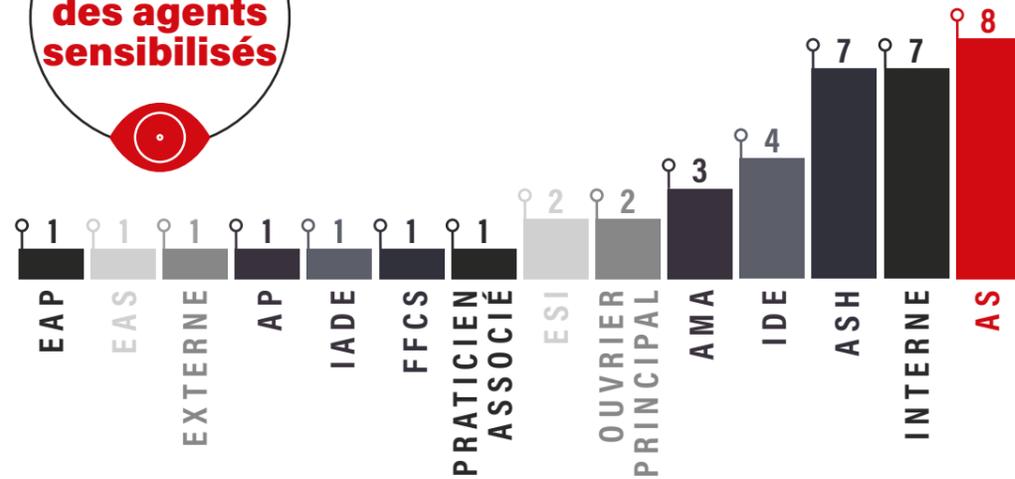
OBJECTIF : SENSIBILISER À L'ARRÊT CARDIAQUE ET
À L'ANTICIPATION DE SA PRISE EN CHARGE PAR DES GESTES ADAPTÉS

NOUS AVONS SENSIBILISÉ, FORMÉ, INFORMÉ :

30 VISITEURS

40 AGENTS DU CHIM

Fonctions des agents sensibilisés

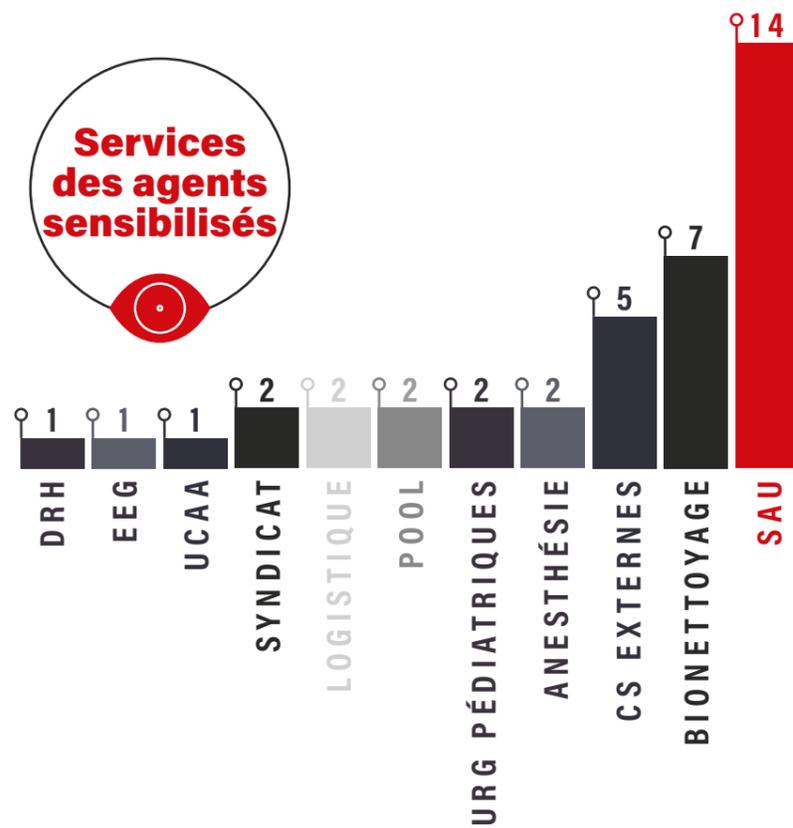


Nous remercions vivement les différents acteurs qui ont contribué à cet évènement dans toutes les étapes de sa mise en place.

Les échanges très riches avec les usagers et les professionnels sont le succès de cette journée :

- des questionnements
- des narrations de situations d'urgence vécues
- une volonté de bien faire le jour où
- un intérêt pour les documents mis à disposition
- l'appréciation des vidéos proposés
- de la bienveillance
- de la bonne humeur
- et surtout l'engagement pour beaucoup de se former aux PSC (premiers secours civiques) ou pour le personnel hospitalier à la FGSU (formation gestes et soins d'urgence) niveau 1/2

Services des agents sensibilisés



SEMAINE DE SÉCURITÉ DES PATIENTS

Le jeudi 16 novembre 2023, le LSMed a tenu un stand « **urgences vitales** ».

Au programme

- Chaîne de survie
- Formation au massage cardiaque
- Présentation d'un mannequin haute fidélité
- Vidéos
- Échanges avec le personnel et les visiteurs autour de l'urgence et des moyens pour former les professionnels de santé



DÉVELOPPER LE PARTENARIAT
SUR LA FORMATION

Les projets à venir

CERTIFICATION QUALIOPI

Après validation de la proposition pédagogique, l'organisme **4 As** a été sélectionné pour l'accompagnement à la **certification QUALIOPI** du Laboratoire de Simulation médicale sur l'année 2024.

L'organisme 4 As est un acteur de référence du Conseil & Audit QSE (Qualité Sécurité Environnement) depuis plus de 15 ans. Il accompagne ses clients dans l'obtention et le maintien de leur certification.

Qualiopi, c'est quoi ?

C'est un gage de qualité pour les clients des organismes de formation professionnelle. Elle leur permet de s'assurer que les formations proposées répondent à des critères de qualité précis et qu'elles seront dispensées par des formateurs compétents. En étant certifié, l'organisme peut bénéficier des fonds publics et mutualisés de la formation professionnelle en France.

7 critères, 32 indicateurs

- Informer le public
- Concevoir les prestations
- Mettre en œuvre et adapter les prestations
- Maîtriser les moyens et mobiliser les ressources
- Maîtriser les compétences et professionnaliser les équipes
- Veiller, interagir et s'ancre dans son environnement
- Se faire évaluer et améliorer ses prestations

CRÉATION DE PROGRAMME SPÉCIFIQUE

Notre souhait est de proposer un catalogue de formation enrichi de formations spécifiques pour nos professionnels de santé et pour les IFSI et autres écoles de formation (Sages-Femmes, Puéricultrices, IADE, ...).

Nous remercions l'engagement et le dynamisme qui animent nos formateurs en enseignement par la simulation.

LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les utilisateurs du Laboratoire de simulation médicale du GHT-GPNE (LSMed GHT-GPNE) - stagiaires et formateurs, et ce, pour toute la durée de leur présence dans la structure. Les stagiaires sont priés de prendre connaissance de ce règlement avant le début de la formation.

Dans ce règlement, le terme « séance de simulation » est à comprendre de la manière suivante, inspirée de la définition donnée par la Haute Autorité de Santé :

« Un programme [une séance] de simulation est un programme de formation et/ou d'analyse de pratiques et/ou de recherche qui utilise la simulation. Il [elle] peut, en fonction des thématiques et des objectifs, comprendre d'autres méthodes (cours théoriques, ateliers pratiques, etc.). » [1]

Préambule

Conformément au « Guide de bonnes pratiques de la Haute Autorité de Santé » (HAS) concernant l'enseignement par la simulation, le centre hospitalier intercommunal (CHI) André Grégoire de Montreuil s'est doté d'un laboratoire de simulation médicale.

Le laboratoire de simulation médicale du GHT GPNE est une unité fonctionnelle destinée à la **formation initiale et continue** des professionnels de santé.

Il est enregistré sous le numéro de déclaration d'activité 11930810093 auprès du Préfet.

Article 1 - OBJET ET CHAMPS D'APPLICATION DU RÈGLEMENT

Le présent règlement est établi conformément aux dispositions du décret n°91-1107 du 23 octobre 1991 du Code du travail, portant sur l'application des articles L.6352-3 / L.6352-5, L.6355-23 et R.6352-1 / R.6352-2.

Le règlement a pour objet d'assurer le bon fonctionnement du Laboratoire de simulation médicale en prenant en compte les stagiaires et l'établissement. Il fixe un cadre individuel et collectif indispensable au déroulement des formations et à la vie en commun.

Dans cet esprit, il détermine :

- Les principales mesures applicables en matière de santé, de sécurité dans l'établissement ;
- Les règles générales concernant la discipline.

Article 2 - SANTÉ ET SÉCURITÉ

Chaque stagiaire est impérativement tenu de respecter les mesures de prévention des risques et toutes les consignes données relatives à l'usage des matériels mis à disposition.

2.1. Lors des séances de simulation, les règles d'hygiène et de sécurité en vigueur dans tout l'établissement sont d'application.

2.2. Dans le cadre d'une séance de simulation avec simulateurs patients (mannequins haute ou basse fidélité), une tenue adaptée au type de séance est obligatoire :

- tenue hospitalière requise,
- tenue propre,
- chaussures confortables, fermées et sans talon,
- mains et avant-bras propres et dégagés,
- bijoux, bague, montre, vernis, bracelet... interdits,
- cheveux attachés.

2.3. Tout dysfonctionnement constaté en matière de sécurité ou tout accident même bénin survenu durant la formation doivent être signalés au formateur ou au responsable de l'organisme de formation. Le stagiaire se trouve en position de salarié en congé de formation, et à ce titre, il est couvert contre les risques d'accidents de travail et de trajet conformément à la législation en vigueur.

2.4. Le stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celles des autres personnes présentes sur son lieu de formation. Il doit prendre connaissances et respecter les consignes d'incendie affichées dans le Laboratoire de Simulation médicale du GHT-GPNE (plan des locaux, localisation des extincteurs et issues de secours). En cas d'alerte, il doit cesser toute activité de formation et suivre les instructions.

2.5. Le non-respect de ces consignes, des sanctions disciplinaires peuvent s'appliquer.

Article 3 - ASSIDUITÉ, PONCTUALITÉS, ABSENCES, SUIVI DE LA FORMATION

3.1. Les stagiaires sont tenus de respecter les horaires de formations communiqués par le LSMed et de suivre la totalité de la formation avec assiduité sauf force majeure.

3.2. La feuille de présence à la formation doit être émarginée par chaque participant pour chaque demi-journées de formation.

3.3. Aucune sortie sans motif durant la formation n'est autorisée sans l'accord préalable du formateur.

3.4. Le respect des horaires de formation et de pause est obligatoire. Le formateur est en droit de refuser un stagiaire à la formation qui arriverait en retard.

3.5. Tout retard ou absence de stagiaire doit être justifié et communiqué au LSMed rapidement.

3.6. Le stagiaire remplira la fiche de préformation ou communiquera ses attentes lors du tour de table de début de la formation. A la fin de celle-ci, il répondra au questionnaire de satisfaction.

3.7. A l'issue de la formation, une attestation de présence lui sera envoyée.

Article 4 - RESPECT DES LOCAUX ET DU MATÉRIEL

4.1. Les utilisateurs doivent respecter les locaux, le matériel informatique et le matériel médical mis à leur disposition. Lors des manipulations des lits, des brancards et des chariots, les utilisateurs doivent veiller à n'endommager ni les murs, ni, d'une manière générale, les locaux.

4.2. Les formateurs et les stagiaires, à l'issue des sessions de formation, s'engagent à maintenir :

- le matériel utilisé propre (tout souci de fonctionnement doit être signalé),
- les salles remises en état : rangement et nettoyage des plans de travail,
- la réserve rangée,
- l'absence de nourriture dans les salles de simulation (café, thé, gâteaux...),
- l'évacuation des déchets de la salle de pause et les salle de formation.

4.3. Toutes les manipulations de mannequins doivent se faire en présence d'un formateur.

4.4. La nourriture et les boissons sont interdites, hormis dans la salle de vie. Les repas peuvent être pris au self ou au relais H.

4.5. Il est strictement interdit de quitter le Laboratoire avec le matériel mis à disposition, quel qu'il soit, sans autorisation écrite donnée sous forme d'un « bon prêt » par l'un des responsables du LSMed GHT-GPNE.

4.6. Les scénarios utilisés dans le cadre des séances de simulation sont la propriété du Laboratoire de simulation médicale du GHT-GPNE. Ils ne peuvent en aucun cas être divulgués à des tiers. Toute utilisation de scénarios extérieure au Laboratoire nécessite l'accord écrit préalable du Comité pédagogique du Laboratoire.

4.7. Les stagiaires ne peuvent pas :

- pénétrer dans les locaux en dehors des horaires de la formation,
- faire entrer des personnes étrangères à l'organisme,
- vendre des marchandises ou objets.

Article 5 - INTÉGRATION DU HANDICAP

Tout stagiaire en situation de handicap peut contacter le Laboratoire de simulation médicale du GHT-GPNE pour identifier ses besoins et sécuriser son parcours lors de la formation.

Article 6 - COMPORTEMENT, DISCIPLINE

6.1. Le principe républicain de laïcité doit être respecté (circulaire du premier ministre N° 5209/SG du 13 avril 2007).

6.2. Les utilisateurs sont tenus d'avoir un badge d'identification fourni par l'hôpital ou le Laboratoire de Simulation médicale du GHT-GPNE.

6.3. Hormis la tenue spécifiée sur la convocation, les stagiaires doivent porter une tenue vestimentaire appropriée.

6.4. Il est interdit de fumer et de vapoter dans les locaux.

6.5. L'usage de téléphones portables, tablettes et écouteurs est interdit.

6.6. Les déplacements au sein du Laboratoire doivent se faire dans le calme et le respect de chacun.

6.7. Les participants à la session de formation doivent faire preuve de respect, de non-jugement et de non dénigrement (savoir vivre et savoir être en collectivité). Ils sont tenus de respecter le secret professionnel et doivent faire preuve de réserve professionnelle et de discrétion.

6.8. Les débats constructifs en lien avec le sujet sont favorisés.

6.9. Il est fortement interdit d'introduire, de consommer des boissons alcoolisées ou des drogues. De même, il est interdit de se présenter en état d'ébriété ou sous l'emprise de drogue dans les locaux. Le stagiaire s'expose à des sanctions disciplinaires et à une exclusion immédiate.

6.10. Il est interdit de photographier ou de filmer dans l'enceinte du Laboratoire, sauf enregistrements réalisés à des fins pédagogiques et/ou scientifiques par des membres agréés du Laboratoire.

Article 7 - MESURES DISCIPLINAIRES

7.1. Tout manquement au présent règlement peut être sanctionné par le responsable du LS Med ou son représentant.

7.2. La sanction sera prononcée en fonction de la gravité :

- rappel à l'ordre,
- avertissement oral,
- exclusion de la formation.

7.3. Tout agissement considéré comme fautif fera l'objet d'un compte-rendu et sera transmis à l'autorité de l'établissement du stagiaire. Celui-ci en sera informé dans le même temps.

7.4. Chaque usager est considéré comme ayant accepté les termes du présent règlement et accepte que des mesures soient prises à son égard en cas d'inobservation de celui-ci.

Le Comité de pilotage du Laboratoire de simulation est chargé de l'application du présent règlement.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE - CGV

Organisme de formation continue enregistré sous le n°11930810093 auprès du Préfet de la région d'Ile-de-France et enregistré comme Organisme de Développement Professionnel Continu sous le n°9140.

ARTICLE 1 - INSCRIPTION À UNE FORMATION

Toute inscription nécessite le renvoi du bulletin d'inscription disponible dans le catalogue de formation à ag.lsmmed.ghgpn@gmail.com

ARTICLE 2 - OBLIGATIONS RESPECTIVES DES PARTIES

Pour chaque inscription à une formation professionnelle, le client reçoit une convention de formation dont il s'engage à retourner un exemplaire signé et tamponné au LS Med. Le LS Med s'engage à honorer les formations conformément aux règles et dans le respect de la réglementation, avec un personnel suffisant en nombre et en qualification. La participation à la formation implique l'acceptation totale des CGV par le client et le respect du règlement intérieur par l'apprenant. L'apprenant se doit d'être assidu à la formation qu'il suit. Les absences non autorisées ou le non-respect de la convention peut entraîner une sanction dans les conditions prévues par le règlement intérieur du LS Med. Tout retard pourra entraîner une non admission à la formation. Celle-ci sera facturée.

ARTICLE 3 - CONVOCATION ET ATTESTATION DE PRÉSENCE

Le LS Med adresse une convocation au client à remettre à l'apprenant. Il y est indiqué l'intitulé de la formation, le lieu de la formation et les horaires. Le LS Med ne peut être tenu responsable de la non réception des convocations, notamment en cas d'absence de l'apprenant. Une feuille d'émargement sera signée par l'apprenant afin de confirmer sa présence à la formation. Une attestation de présence sera envoyée par la suite au client pour communication à l'apprenant.

ARTICLE 4 - PAIEMENT

Les tarifs en euros TTC sont renseignés dans le catalogue de formations et rappelés dans la convention. La formation sera facturée au terme de la session et sera à régler au plus tard 30 jours à compter de la réception du titre de recette de la trésorerie. Pour les actions de formation professionnelle, en cas de financement par un organisme collecteur, le bulletin doit être accompagné de l'attestation de prise en charge du montant du prix de l'action de formation et le montant de ladite prise en charge. Toute formation est due en totalité et est valable en cas d'exclusion de l'apprenant. Le LS Med décline toute responsabilité en cas d'absence ou de départ de l'apprenant.

ARTICLE 5 - REMPLACEMENTS / ANNULATIONS

Toute formation est due en totalité, même en cas d'absence de l'apprenant. Afin de permettre au LS Med de s'organiser, toute annulation ou report doit nous être notifié par mail au moins 3 semaines avant la date de formation. Si le délai est dépassé, le LS Med pourra facturer partiellement ou totalement la formation au client. Le LS Med se réserve le droit d'annuler la formation sans pénalités en cas d'insuffisance du nombre de participants.

ARTICLE 6 - CONTENTIEUX

En cas de litige, de toute nature ou de contestation, relatif à la formation ou à l'exécution de la commande, et à défaut d'accord amiable qui sera dans tous les cas recherchés, seul le tribunal administratif de Montreuil sera compétent.

ARTICLE 7 - PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

Le contenu des formations relève de la propriété intellectuelle du LS Med et ne peut être utilisé qu'à des fins personnelles dans le cadre professionnel (articles L.122-4 et suivants du Code de la propriété littéraire et artistique). Le Client s'engage dans ces conditions à ne pas reproduire, résumer, modifier, altérer ou redistribuer le contenu des formations.

ARTICLE 8 - PROPRIÉTÉ DU MATERIEL

Le matériel de formation est utilisé au LS Med. Il ne peut être utilisé à des fins personnelles. Chaque apprenant se doit de le conserver en bon état tout en respectant son utilisation.

ARTICLE 9 - RESPONSABILITÉ ET DROIT APPLICABLE

L'apprenant reste sous la responsabilité légale, réglementaire et statutaire de son employeur lors de la formation et des déplacements de sa résidence administrative vers le LS Med. Les sinistres issus de l'exercice professionnel des apprenants, les accidents de travail et de trajet seront assurés par l'employeur de l'apprenant qui jugera de l'imputabilité au service. Tous les litiges non réglés à l'amiable relèveront du Tribunal Administratif de Bobigny.

ARTICLE 10 - DONNÉES PERSONNELLES

Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, modifiées par la loi du 20 juin 2018, sur le Règlement général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données personnelles vous concernant ayant été collectées par l'intermédiaire du Site du LS Med ou du secrétariat du LS Med. Il vous suffit, pour exercer ce droit, d'adresser un courrier postal aux coordonnées figurant sur la facture, à l'attention du Service Clientèle. Les données personnelles vous concernant, recueillies par l'intermédiaire des différents formulaires et notamment de la convention de formation remplie par vos soins, et toutes informations futures, ne font l'objet d'aucune communication à des tiers autres que les éventuels prestataires techniques en charge de la gestion des commandes. Ils sont tenus de respecter la confidentialité des informations et de ne les utiliser que pour l'opération bien précise pour laquelle ils doivent intervenir. Le client autorise le LS Med à mentionner son nom dans ses listes de références, dans tout compte-rendu d'entretiens, dans le rapport d'activité, ainsi qu'en cas de dispositions légales, réglementaires ou comptables qui l'exigent.

BULLETIN D'INSCRIPTION INDIVIDUEL

À renvoyer au secrétariat : ag.lsmmed.ghg.pne@gmail.com

Votre demande

Nom de la formation
Date de la formation

Vos informations personnelles

Mr Mme Nom.....
Prénom.....
Date, ville et département de naissance.....
Adresse.....
Code postal et ville.....
Mail.....
Tél.....

Vos renseignements professionnels

Profession.....
Établissement..... Service.....
Diplômes/Compétences.....

Votre établissement / contact administratif

Établissement.....
Adresse.....
N° SIRET.....
Nom et fonction du contact.....
Mail.....
Téléphone.....

Prise en charge financière

La formation sera prise en charge par

- Employeur
 Organisme financeur (OPCO : joindre le contrat de prise en charge et les références du dossier)
 Prise en charge personnelle (joindre une photocopie d'une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois)
 Autre.....

Informations

* À la réception de votre bulletin, nous vous contacterons pour vous confirmer votre inscription.
Nous transmettrons **une convention de formation professionnelle** au responsable contact de votre établissement qui nous la renverra dûment signée et revêtue du cachet de l'établissement.
Pour les financements OPCO, vous leur demanderez **un formulaire de prise en charge** de la formation.
* Si le nombre de participants inscrits à la formation est jugé insuffisant, le LSMed se réserve le droit d'annuler la session de formation.
♿ * Avez-vous besoin d'un aménagement spécifique afin de sécuriser votre parcours ? Oui Non
Une adaptation à toutes nos formations est possible pour les personnes nécessitant un aménagement spécifique, sous réserve de nous contacter.

Fait à....., le.....
Signature (nom, fonction)

Merci à vous et au plaisir de vous rencontrer au Laboratoire de simulation médicale !



LSMed
GHT**GPNE**